



# TABLE RONDE

EN PRESENCE DE LA FNMF, LE CTIP ET FRANCE ASSUREURS

## LFSS 2026 : CONTRIBUTION ET GEL DES TARIFS

Le message est clair : le gel des tarifs est inapplicable et juridiquement fragile.

- Les cotisations sont votées à l'automne et communiquées avant la fin d'année.
  - Beaucoup de contrats sont indexés sur le PMSS, revalorisé par l'État.
  - Aucune étude d'impact n'a été réalisée.
- Des recours sont annoncés.

## ARRÊT DE TRAVAIL

Le CTIP rappelle que l'augmentation du poids des IJ entre 2010 et 2024 reste modeste.

FA alerte, les recommandations de la HAS sont peu suivies, ce qui représente à la fois un gâchis collectif et une perte de chance de retour à une vie normale pour les assurés.



## FRAUDE

Consensus : la lutte contre la fraude représente un gain potentiel majeur pour le système mais sans travail collectif, aucune réforme efficace n'aboutira.

## PREVENTION

Le CTIP souligne que la prévention doit être ciblée, lisible et concise (*exemple* : « 5 fruits et légumes »).

France Assureurs insiste, sur la nécessité d'utiliser les outils avec discernement, afin d'éviter la dispersion et l'inefficience.

## START UP SANTÉ

La FNMF est très claire : elle y croit et elle y investit. Selon elle, les innovations santé représentent un levier stratégique pour les OCAM.

## CONTRAT RESPONSABLE

Plus de 20 ans d'existence et un cahier des charges devenu illisible, inflationniste et incohérent.

Un dispositif qui répond davantage à des logiques politiques qu'aux besoins des assurés.

Il serait nécessaire d'abaisser le socle et de revenir aux fondamentaux : cela permettrait de redonner de la liberté aux acteurs et de la marge de manœuvre aux OCAM, afin qu'ils puissent à nouveau gérer le risque.

L'enjeu est de revenir à une véritable logique assurantielle et d'alléger la fiscalité.